

Officiels du Cher aux Championnats de France de Natation à Chartres



(de gauche à droite : Christian VIOLET, Thierry BONNAMANT, Colette GAILLARD et Dominique ROMELLI)

Les 3, 4 et 5 décembre derniers, ont eu lieu, à Chartres, les Championnats de France de Natation en Bassin de 25 mètres...

Quatre officiels du Cher faisaient parti du jury de ces championnats et quatre clubs y étaient représentés : Christian Violet (Aquatic Club de Bourges), Thierry Bonnamant (Vierzon Natation), Colette Gaillard (Entente Sportive Aubigny) et Dominique Romelli (Club Nautique Municipal Germinois).

Lors des championnats nationaux, le jury est constitué, en majeure partie, d'officiels appartenant à la région organisatrice. Indispensable à la réalisation des compétitions, cette fonction, assez ingrate, nécessite une disponibilité et une discipline de tous les instants. Impartial, équitable et honnête, l'officiel est amené à juger les nageurs dont il a la charge et à prendre les décisions qui s'imposent, sans se laisser impressionner par les enjeux que peuvent représenter les résultats d'une course.

Dans le Cher, environ 70 officiels bénévoles, officient régulièrement dans toutes les compétitions départementales et régionales.